



# RESPECT DOM

## Fiche descriptive

### Objet de l'association

L'Association est indépendante de toute organisation politique quelle qu'elle soit. Elle a pour objet, notamment par des moyens juridiques, de :

- Promouvoir l'amitié et le respect mutuel au sein de la population vivant dans les Antilles françaises.
- Défendre la place des DOM au sein de la République Française, et œuvrer pour le respect par tous de la légalité républicaine.
- Restaurer l'image des Antilles françaises, de leur population et de leurs entreprises.
- Lutter pour le respect de la dignité humaine, contre toute forme de racisme, de discrimination, de xénophobie à l'encontre de tout citoyen domicilié aux Antilles françaises ou originaire de ces dernières, notamment en raison d'une appartenance réelle ou supposée à une des communautés vivant dans les départements d'Outre Mer.
- Prendre toute initiative pour défendre les droits moraux et patrimoniaux de ses membres et les intérêts collectifs de toute communauté dont les membres, individuellement ou collectivement, feraient l'objet de propos à caractère discriminant, raciste et/ou xénophobe.  
Représenter, assister et défendre, devant toute juridiction, ses membres ainsi que toute communauté, et plus généralement la population vivant dans les Antilles françaises

### Moyens

- Un centre d'affaires à Paris permettant la réception du courrier, l'accueil téléphonique – fax , la prise des messages et leur renvoi par mail. Un bureau de passage et une salle de réunion.
- Un site internet [www.respectdom.com](http://www.respectdom.com) permettant à chacun de déposer les propositions d'actions.
- Un permanent chargé d'assurer l'administratif de l'association et de faire la liaison entre le Conseil d'Administration, les membres, les avocats et les médias, les autres associations et le monde politique.
- Une équipe d'avocats spécialiste de la défense des personnes et des biens.

### Actions

- Rédiger un argumentaire sur la désinformation constatée pendant les événements en Martinique et en Guadeloupe.
- Saisir le CSA pour l'alerter et protester sur le traitement inégalitaire de l'information
- Protester auprès des chaînes concernées sur les dérapages constatés, dont des débordements verbaux, dans certaines émissions.
- Saisir le Procureur de République et le Préfet, systématiquement, en cas de propos racistes ou provocateurs, ou en cas d'incidents constatés.

### Gouvernance

- L'association est gouvernée pour un conseil d'administration présidé par Jean-François HAYOT. Un bureau assure la conduite des décisions du conseil d'administration sous la direction du président de l'association

**Le Président : Jean-François Hayot**